

Chantal GUITTET

Députée du Finistère

A l'attention de Mme Michelle Tanguy,
Présidente de la Commission d'enquête publique
sur la Centrale à Gaz de Landivisiau,
Mairie de Landivisiau
19 rue Clemenceau – BP 30 122
29 400 LANDIVISIAU

LESNEVEN, le 10 octobre 2014

Madame la Présidente,

Sollicitée à de nombreuses reprises au sujet de l'installation de la centrale à gaz de Landivisiau par mes concitoyens, je constate régulièrement le besoin important et persistant d'une information claire et transparente sur ce dossier.

L'importance de ce projet pour l'ensemble du territoire, pour la population et pour les professionnels notamment de l'agriculture, qui se questionnent sur l'impact de l'installation de la centrale pour leur activité, légitiment que tous les leviers d'information soient pleinement utilisés et mobilisés dans le cadre de l'enquête publique.

De ce fait, comme le permet l'article. R. 123-17 du Code de l'environnement, je souhaiterais attirer votre attention sur l'utilité d'une réunion publique d'information et d'échange sur ce dossier. Elle me paraît nécessaire pour éclairer et donner la parole à nos concitoyens.

Je vous remercie vivement de l'attention que vous porterez à ma demande et dans l'espoir qu'elle trouvera une issue favorable, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes respectueuses salutations,



Chantal GUITTET